

## Ciné-Bulles

### Le cinéma d'auteur avant tout

## Noir québécois / La petite noirceur / *Liste noire*

Philippe Mather et André Lavoie

---

Volume 14, numéro 4, hiver 1995

URI : [id.erudit.org/iderudit/33783ac](http://id.erudit.org/iderudit/33783ac)

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

ISSN 0820-8921 (imprimé)  
1923-3221 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Mather, P. & Lavoie, A. (1995). Noir québécois / La petite noirceur / *Liste noire*. *Ciné-Bulles*, 14(4), 42–43.

---

Tous droits réservés © Association des cinémas parallèles du Québec, 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

---

**érudit**

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)

## Noir québécois

par Philippe Mather

Le réalisateur de **Liste noire**, Jean-Marc Vallée, se dit influencé principalement par les films d'Alfred Hitchcock (cinéaste que l'on retrouve, pour d'autres raisons, dans **le Confessionnal** de Robert Lepage), insistant en particulier sur «la direction de spectateur». Cette expression du maître du suspense, confiée à François Truffaut dans un célèbre livre d'entretiens que Vallée affirme lire chaque fois qu'il entreprend de réaliser un film, concerne essentiellement la création du suspense. Il s'agit de gérer le savoir et les réactions émotionnelles des spectateurs face aux événements fictifs, en créant dans ce cas-ci une incertitude quant aux méfaits des juges, et en profitant de notre identification au protagoniste dont la vie semble en jeu (le juge Savard se fait rudoyer par des voyous à la solde de...?).

On peut qualifier l'intrigue du film d'«hitchcockienne», de par la présence d'éléments caractéristiques de l'énigme policière: d'un côté, le meurtrier inconnu (le «whodunit»); de l'autre, le héros-détective (juge, en l'occurrence, secondé par un vrai détective) dont on suit l'enquête; au centre, des meurtres dont le responsable cherche à dissimuler la cause. Aussi, on notera les fausses pistes (les confrères du juge Savard, interprété par Michel Côté, sont tous des suspects) et le «MacGuffin» (les cassettes vidéo, qui sont le prétexte des actions meurtrières). Finalement, il y a l'envers du suspense, la surprise, c'est-à-dire le coup de théâtre, le renversement de situation imprévu qui implique normalement les personnages principaux, c'est-à-dire le protagoniste et/ou l'antagoniste. Je ne peux guère en dire plus sur la surprise sans vendre le «punch»...

Notons que le titre même de **Liste noire** fait implicitement référence à un sous-genre du film policier, le film noir, genre dont le scénariste et réalisateur américain Paul Schrader (**Taxi Driver**, **Cat People**...) a énuméré un certain nombre de composantes stylistiques, et dont les plus pertinentes pour décrire l'œuvre de Jean-Marc Vallée sont: l'éclairage de nuit, des lignes obliques plutôt qu'horizontales et une mise en scène qui favorise la composition sur

l'action. Vallée lui-même affirme avoir délibérément choisi de réduire au minimum les mouvements d'appareil pour se concentrer sur la mise-en-cadre.

Un effet d'éclairage à la toute fin du film qui souligne la personnalité double d'un des acteurs (dont je ne dévoilerai pas le nom), renvoyant à la moralité floue des détectives privés dans les polars, divise en deux le visage en gros plan du personnage. Une moitié de son visage est éclairée en rouge, la couleur prédominante dans la résidence de Gabrielle Angers (Geneviève Brouillette), la prostituée de luxe qui fait chanter ses illustres clients. Le rouge exprime le danger, la menace et le sang. La musique contribue également à créer une atmosphère angoissante, par l'utilisation d'intervalles dissonants, de notes tenues et de lignes mélodiques non résolues. Vallée dit même avoir demandé aux compositeurs Serge Arcuri et Luc Aubry de s'inspirer du travail de Bernard Herrmann (**Psychose**), Jerry Goldsmith (**Alien**) et Ennio Morricone (**The Thing**) pour la musique de **Liste noire**.

Ce que l'on retiendra du premier long métrage de Jean-Marc Vallée, ce n'est pas tant sa «critique sociale mordante» que sa grande maîtrise des moyens d'expression cinématographiques. Par exemple, les gros plans d'un steak en train d'être découpé et d'une cigarette allumée lors des réunions des juges constituent des petits commentaires «baveux» du réalisateur sur ses personnages. Sinon, la supposée «réflexion sur le pouvoir, sur la morale», bien que présente, sert davantage de prétexte et de toile de fond pour ce film de genre, doté par ailleurs d'un suspense tout à fait efficace. ■



Le juge Claude Savard (Michel Côté)

## La petite noirceur

par André Lavoie

**V**ous l'ignoriez peut-être mais les médecins, les juges, les avocats, les notaires et les politiciens doivent maintenant être plus catholiques que le pape et plus à droite que Preston Manning, sans compter qu'il leur faut aimer leur femme, chérir leurs enfants et adorer leur belle-mère. Évidemment, la drogue, l'alcool et les aventures extraconjugales sont hors de question pour ces gardiens de la bonne morale et de la santé publique, qu'elle soit physique ou mentale. Longtemps considérés comme intouchables, on commence à leur demander des comptes, à vouloir gratter le vernis de leur existence exemplaire et de justifier leurs salaires faramineux alors que la masse ouvrière tire le diable par la queue et ne peut plus s'appuyer sur l'État pour se sortir du pétrin. Il semble y avoir quelque chose de pourri au royaume des professions libérales et des têtes dirigeantes.

Cette nouvelle lutte contre la corruption s'est légèrement déplacée vers le petit écran où le vice et la vertu s'affrontent dans un combat ravageur mais inégal. Comme il est de bon ton de cracher sur les élites — au Québec, elles n'ont jamais vraiment eu bonne presse — les scénaristes, du moins ceux venus au monde grâce à la télévision, en font leurs choux gras. Mais ne vous attendez pas à ce qu'ils proposent des solutions ou pointent du doigt les vrais coupables: ils ont été conscrits pour vous livrer un bon show, pas pour faire de la politique. On se retrouve ainsi devant des produits télévisuels qui nous donnent juste assez de scandales juteux, de seins légèrement dévoilés et de rapports financiers falsifiés pour nous faire croire qu'il n'y a rien de mieux que la classe moyenne. C'est sans doute la principale qualité de *Scoop*, de *la Misère des riches* et de *Montréal, ville ouverte*.

*Liste noire* de Jean-Marc Vallée fait partie de ce club sélect qui, sous des dehors de brûlot, ne pro-

pose qu'un honnête divertissement, au demeurant plutôt réussi. Mais derrière ce téléfilm maquillé, avec un scénario digne des évangiles télévisés de Fabienne Larouche et Réjean Tremblay, se camoufle une morale qui fait passer les encycliques de Jean-Paul II pour des écrits révolutionnaires. La magistrature est corrompue jusqu'à la moelle; que faut-il penser de ces juges qui fréquentent les prostituées au lieu de réviser leur code civil. On a bien raison de nous déconseiller de faire deux choses à la fois: le juge Émile Tardif (Robert Gravel) se retrouve menotté, la main prise dans le sac à bonbons, alors qu'il se payait une partie de jambes en l'air avec la belle Gabrielle Angers (Geneviève Brouillette) qui lui récitait, en même temps, quelques articles de loi. Et lorsque celle-ci, en pleine cour, balance sa liste d'épicerie au juge Jacques Savard (Michel Côté) où se retrouvent les noms de la moitié des magistrats du palais de justice, on comprend qu'on ne peut plus se fier à personne et que les MTS ont enfin quitté les cégeps.

Succès-surprise de la rentrée cinématographique, *Liste noire* redonne confiance aux troupes du cinéma québécois et le public semble l'apprécier malgré les invraisemblances et grâce peut-être à ces acteurs qui n'ont pas peur de jouer «gros», de jouer comme s'ils étaient à la télé... Pas question de cracher là-dessus disent les jovialistes, surtout après l'automne «noir» de 1994 où les films d'ici se pétaient joyeusement la figure.

Mais cette obsession de la morale accusatrice qui contamine ce film en fait un objet plus suspect que le présumé assassin qui effraie tout le monde dans *Liste noire*. Son rythme trépidant et ses personnages taillés d'une seule pièce feront dire à plusieurs qu'il s'agit bel et bien d'une excroissance de ce que le cinéma américain nous sert toutes les semaines. Mais en plus de maîtriser le savoir-faire yankee même si les budgets n'ont visiblement pas suivi, les artisans de *Liste noire* nous démontrent qu'un vent de puritanisme souffle bel et bien sur le cinéma québécois. Plus qu'un suspense, le film devient carrément racoleur — et même un peu pute, comme dirait Foglia — en pigeant les recettes des mini-séries télévisées et en élevant l'infidélité au rang de crime contre l'humanité. Les constitutionnalistes et les politiciens qui s'acharnent à nous faire croire que nous sommes distincts devraient peut-être s'inquiéter de notre nouvelle manie à braquer les *spotlights* sur les chambres à coucher. ■



Gabrielle Angers (Geneviève Brouillette)

### Liste noire

35 mm / coul. / 87 min / 1995 / fict. / Québec

Réal.: Jean-Marc Vallée

Scén.: Sylvain Guy

Image: Pierre Gill

Son: Daniel Masse

Mus.: Serge Arcuri et Luc Aubry

Mont.: Jean-Marc Vallée

Prod.: Marcel Giroux - GPA Films

Dist.: Astral Films

Int.: Michel Côté, Geneviève Brouillette, Sylvie Bourque, Raymond Cloutier, André Champagne, Louis-Georges Girard, Aubert Pallascio, Jean-Louis Roux